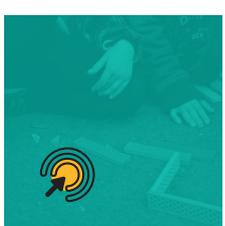


2020

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Bretagne



SOMMAIRE

ÉDITO	01
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	02
CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET EVS DE BRETAGNE	03
LES CENTRES SOCIAUX EN BRETAGNE	04
BÉNÉVOLES ET SALARIÉS AU SERVICE DES PROJETS	05
L'ACCUEIL DE TOUS	06
DES ACTIONS ET DES PROJETS AU SERVICE DES HABITANTS	07
DES LIEUX D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ	08
LES ESPACES DE VIE SOCIALE	09
LES ESPACES DE VIE SOCIALE EN BRETAGNE	10-11
PROJET SENACS	12
FICHE NATIONALE	13

Vous tenez entre les mains la nouvelle plaquette du système d'échanges national des centres sociaux (SENACS). Conçu et élaboré par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), il est le fruit d'une enquête renseignée par les équipements d'animation de la vie sociale : centres sociaux et espaces de vie sociale.

Les données recueillies sont analysées par un groupe de travail composé de représentants des quatre caisses d'allocations familiales en Bretagne et de la Fédération des centres sociaux de Bretagne.

Les données issues des enquêtes mettent en valeur l'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale, mesurent la réalité de leurs activités, leurs tendances et évolutions sur notre région.

Elles révèlent un formidable maillage territorial et une puissance d'intervention que la seule lecture locale ne laisse pas transparaître!

Elles font ressortir l'investissement bénévole et la participation citoyenne, des notions souvent décriées qui sont pourtant si présentes au travers de ces structures.

Même si chaque centre social ou chaque espace de vie sociale ne saurait se réduire à des moyennes, même si chaque structure est unique et développe son histoire et son fonctionnement en lien avec le territoire sur lequel il agit, cet outil permet de se situer, de se comparer, de mettre en avant son utilité sociale et de mesurer l'ampleur de ce mouvement collectif.

Ainsi, SENACS s'adresse avant tout à vous, acteurs des centres sociaux et des espaces de vie sociale, bénévoles, salariés, mais aussi à vous, élus des collectivités territoriales qui envisagez le développement de l'animation de la vie sociale sur votre territoire, ou encore à vous, partenaire de l'action sociale ou simple citoyen.

Alors si ce document vous donne envie d'aller plus loin, n'hésitez pas à contacter votre conseiller Caf, votre délégué fédéral, consultez le site www.cestpossible.me pour visualiser des exemples concrets d'action, pour que vive et se développe l'animation de la vie sociale sur toutes les communes et tous les quartiers !

Le comité régional SENACS

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



La société évolue. Plus que jamais elle met en avant la nécessité de se regrouper, de s'entraider et de prendre soin des autres.

La dignité humaine, la démocratie et la solidarité sont les valeurs qui animent les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Ces structures, parfois petites, parfois très grandes, qui rassemblent habitants, bénévoles, salariés et partenaires, agissent en ville ou à la campagne pour construire un avenir meilleur, plus solidaire et plus humain.

À L'INDIVIDUALISME,
elles répondent par
la coopération.

À L'INDIFFÉRENCE,
elles répondent par l'écoute
et l'attention aux autres.

À LA RÉSIGNATION,
elles répondent par l'action.

AUX PROBLÈMES DU QUOTIDIEN,
elles répondent par des
solutions locales, adaptées
à leur territoire.



Et pour pousser la porte d'un centre social ou un espace de vie sociale, nul besoin d'être un spécialiste ou un militant, nul besoin d'être pauvre ou riche, nul besoin d'être jeune ou vieux : ces structures s'adressent à tous.

On y rentre par le biais d'un service ou d'une activité, on y trouve une oreille attentive pour faire part de ses préoccupations, on y rencontre d'autres personnes avec qui partager ses idées et s'exprimer.

LE CENTRE SOCIAL LES 3 MAISONS



1 - Espaces des services et activités



2 - Espaces de projet



3 - Espaces citoyenneté

CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET EVS DE BRETAGNE



LES CENTRES SOCIAUX EN BRETAGNE

Données générales



84 centres sociaux actifs sur le territoire breton



Territoires d'interventions

33 sur un ou plusieurs quartiers

30 sur une commune

21 sur plusieurs communes

24 interviennent sur un quartier en Politique de la ville (QPV).

8 sur des zones de revitalisation rurale (ZRR).

65 sont adhérents à la Fédération des centres sociaux de Bretagne.

Moyens financiers

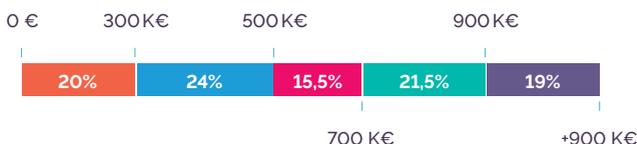


50 114 195 €
budget cumulé au niveau régional



596 598 €
budget moyen d'un centre social

Répartition des centres sociaux en fonction de leur budget



Modes de gestion

56

en gestion associative

17

gérés par des collectivités locales ou territoriales

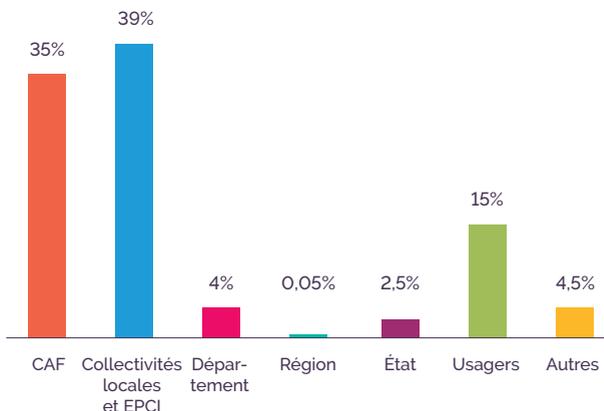
10

en gestion CAF

1

par un groupement d'intérêt public

Répartition des financements



BÉNÉVOLES ET SALARIÉS AU SERVICE DES PROJETS

Les centres sociaux rassemblent des habitants bénévoles et des professionnels qui agissent ensemble et bénéficient de l'expérience, du vécu ou des compétences de chacun pour imaginer des solutions face aux besoins ou problèmes rencontrés sur le territoire.

Des bénévoles impliqués dans la gouvernance et le pilotage

1 869 personnes participent aux instances de pilotage, soit une **moyenne de 22** par centre



36 600 heures de bénévolat de gouvernance, soit **20 ETP**

Répartition hommes/femmes dans les instances

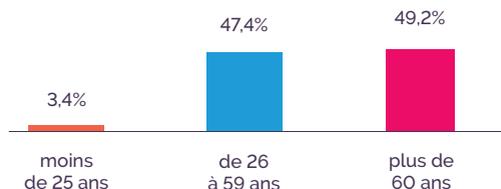


602 hommes



1 267 femmes

Répartition par tranches d'âges



Des équipes de salariés

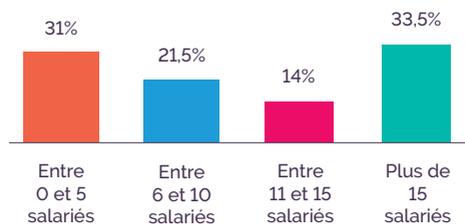


914 salariés ETP (tous contrats confondus) ont travaillé dans un centre social.



10,88 Nombre moyen de salariés par centre (en ETP)

Répartition des centres en fonction du nombre de salariés



Masse salariale

71,4% des charges de fonctionnement des centres sociaux **247** salariés ont suivi une formation en 2019

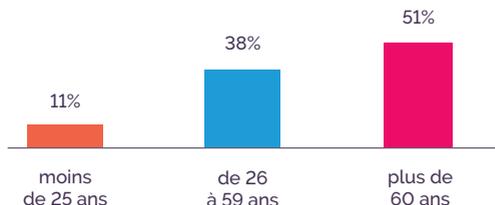
Des bénévoles engagés dans la mise en œuvre des activités



11 322 bénévoles investis, soit **135** par centre



372 067 heures de bénévolat



L'ACCUEIL DE TOUS

L'accueil du centre social est un lieu d'écoute, tourné vers une relation d'échange réciproque et de confiance avec des habitants, des familles, des groupes, des associations.

Le temps d'accueil favorise l'expression des attentes et des idées, le recueil des besoins du territoire.

C'est un espace d'information et d'orientation, porté collectivement par l'équipe du centre social. C'est un lieu de passage, un carrefour, pilier du centre où la convivialité favorise la rencontre, le partage et l'interconnaissance.



Un accueil adapté au rythme de vie du territoire



« L'accueil est porté de manière collective par une équipe de professionnels et de bénévoles. Cette organisation permet d'élargir les horaires d'ouverture du centre. Nous sommes ouverts le samedi jusqu'à 18h. Les modalités sont adaptées en fonction des besoins du moment (souplesse appréciée par les habitants). à titre d'exemple, le centre ouvre régulièrement ses portes dès 8h pour la confection de pain. »

Myriam, coordinatrice à la maison solidaire de Kermarron.



Les centres sont **ouverts** en moyenne :

52 heures par semaine.



L'accueil c'est l'affaire de **tous**, cela permet à chacun d'être au cœur du projet du centre social.

78% des centres animent la **fonction accueil** avec plusieurs membres de l'équipe et/ou avec des bénévoles.

Un lieu de proximité qui facilite :

Les démarches de la **vie quotidienne**

71% des centres tiennent des **permanences ou ateliers numériques**

L'accès aux **droits**

61% des centres : l'accès aux droits constitue un axe du projet social.



28 700 personnes reçoivent sur ce sujet.

DES ACTIONS ET DES PROJETS AU SERVICE DES HABITANTS

Projets et activités

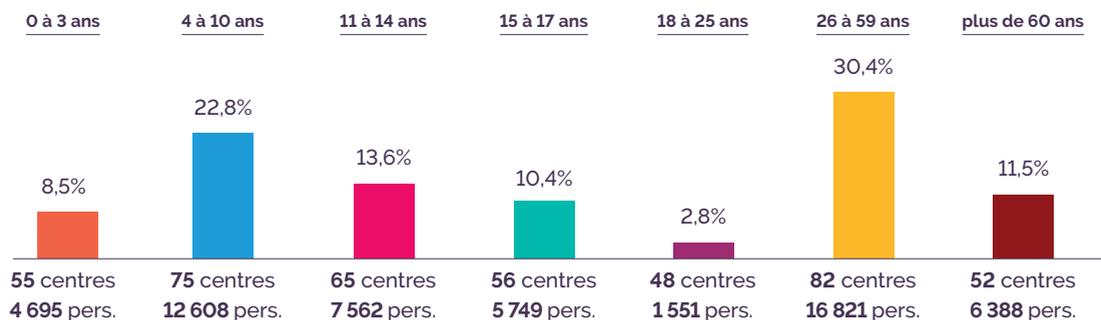
De la mise en place de jardins partagés à l'animation d'une ludothèque itinérante, en passant par la confection d'un repas de quartier, **le centre social vise à répondre aux besoins des habitants dans leur diversité.**

Le centre n'est spécialisé ni dans un champ d'activité, ni auprès d'un public particulier. Il accompagne **l'émergence et la mise en œuvre d'activités et de projets** portés par les habitants.



55 374 personnes
ont bénéficié ou participé
aux activités des centres.

Des activités pour tous les âges de la vie



Agir avec et au service des familles

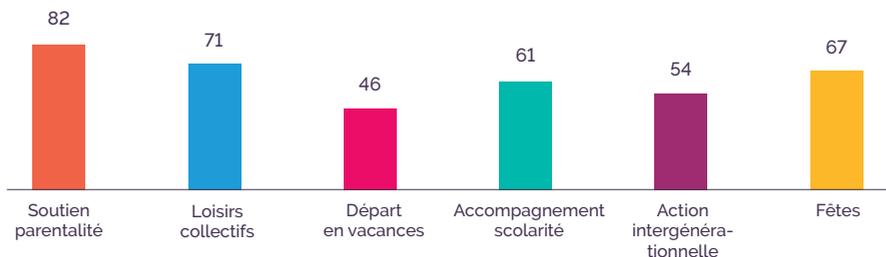
L'action auprès des familles et le soutien à la parentalité demeurent deux axes majeurs de l'action des centres, en conformité avec l'agrément accordé par les Caisses d'Allocations Familiales.

Les familles, dans leur diversité trouvent là réponse à leurs besoins et soutien à leurs projets.



10 190 familles
concernées par les
projets familles.

Répartition des centres selon le type d'actions



DES LIEUX D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ

Chacun, quel que soit son origine et ses capacités, peut participer à la mise en place d'actions et de projets. Ainsi tout habitant peut trouver là une place où il se sent reconnu et, s'il le souhaite, prendre des responsabilités. En s'engageant, chacun participe à l'amélioration du quotidien de tous.

Les centres sociaux favorisent et accompagnent l'engagement citoyen :

241 nouveaux bénévoles ont intégré les instances de pilotage.

537 nouveaux habitants se sont engagés au service des actions.

664 bénévoles ont participé à une formation.

Principales thématiques : développement du pouvoir d'agir des habitants, accompagnement à la scolarité, animations avec les séniors et bien-veillir.

Une contribution à l'animation du territoire

Au carrefour des problématiques sociales, familiales ou environnementales, les Centres sociaux tissent des relations privilégiées avec un grand nombre d'institutions, collectifs et associations. Ils favorisent la concertation entre des partenaires variés afin d'apporter des solutions concertées auprès des habitants.

Soutien à la vie associative

Les centres sociaux **hébergent et accompagnent des associations** de leur territoire : prêt de salle, conseil à la vie associative, soutien logistique, partenariat sur des projets, mise en place de formations...

1 775
associations
soutenues

416
participent activement
au projet du centre.

Soutien à la vie des quartiers et des territoires

500 événements locaux environ ont été portés par les centres sociaux.

Fêtes de quartier, fêtes du jeu, art de rue, forum des associations, festivals culturels, bourses aux vêtements, journée des droits des femmes...

53 centres ont engagé des actions pour promouvoir le développement durable, en interne ou auprès des habitants.

Implications dans les instances de démocratie participative



47 centres impliqués dans les conseils citoyens, conseil de quartiers, etc.



21 centres ont engagé une démarche d'évaluation de leur utilité sociale.



1 500 000 €
montant des achats réalisés localement par les centres sociaux en Bretagne, contribuant ainsi au dynamisme économique local.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE



Les Espaces de vie sociale, comme les centres sociaux, mobilisent les habitants pour répondre aux problématiques repérées sur le territoire, développer les solidarités, le bien-vivre ensemble et les animations pour tous.

Ils s'adressent à tous les publics, avec une attention particulière pour les familles et les publics fragilisés.

Leur champ d'action ne pouvant être unique, les espaces de vie sociale développent diverses actions collectives permettant de renforcer les liens familiaux et les solidarités de voisinage.

Tout au long de l'année, les bénévoles, accompagnés ou non de professionnels, s'activent pour coordonner des initiatives locales.

Ce qui les différencie avant tout des centres sociaux, ce sont les moyens humains et financiers moindres dont ils disposent pour développer leur projet.

En effet, les EVS sont à l'origine de petites structures de proximité qui jouent un rôle d'animation sociale dans des zones peu équipées.

Ces structures sont soutenues par les Caisses d'allocation familiales depuis 1998 grâce à une prestation de service « animation locale » qui vient pérenniser et remplacer des soutiens jusqu'alors ponctuels et différents selon chaque département.

Aujourd'hui, les EVS, qui sont en plein développement, peuvent être portés par une association comme par une collectivité ou une entreprise publique locale. Ils interviennent en zone rurale aussi bien que dans de grands quartiers urbains.

Leur agrément ne leur impose pas la présence d'un directeur ni d'un agent d'accueil. C'est pourquoi certains EVS s'appuient essentiellement, voire exclusivement, sur une structuration bénévole. Mais d'autres structures, plus importantes, y voient aussi un moyen de faire évoluer leur projet.

Certaines associations, en se structurant et se diversifiant, peuvent évoluer vers un agrément centre social.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE EN BRETAGNE

Données générales

51 espaces de vie sociale actifs sur le territoire breton



11 651 000 €
budget cumulé au niveau régional

Territoires d'interventions

- 14** à l'échelle d'un quartier
- 23** à l'échelle d'une commune
- 14** à l'échelle de plusieurs communes



228 450 €
budget moyen d'un espace de vie sociale

Un équilibre rural / urbain

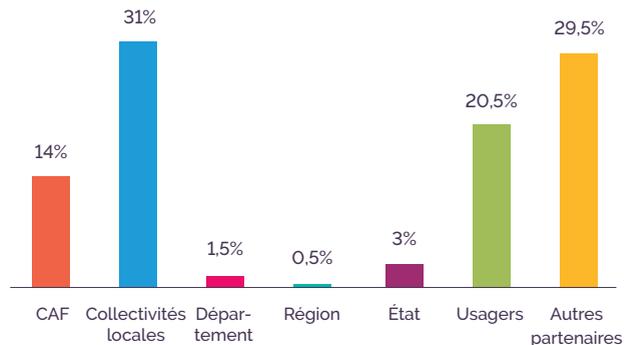
26 en milieu rural

25 en territoire urbain ou péri-urbain

Répartition des EVS en fonction de leur budget



Répartition des financements



Modes de gestion

100% sont en gestion associative.

Moyens humains

425 salariés (permanents et occasionnels) soit **243 ETP**

5 salariés en moyenne par EVS, avec de grandes disparités :

Répartition des EVS en fonction de leurs salariés



LES ESPACES DE VIE SOCIALE EN BRETAGNE

Vie associative



3 000 bénévoles
sont investis dans les EVS



570 bénévoles
impliqués dans la vie
des instances (*conseil
d'administration, CA*)



56 500 heures
de bénévolat
(*gouvernance et activités*)

Des activités et des projets

Des activités pour tous les âges de la vie

(% d'EVS proposant des activités pour chaque tranche d'âge)



Dans le champ
de la petite-enfance
(0 à 3 ans)

18 EVS portent un lieu
d'accueil parent-enfant.

16 EVS animent un
espace-jeu ou une
ludothèque.

Pour les pré-ados
et adolescents

Des activités à
dominante culturelle
(78% des EVS) ou un
accompagnement de
leurs projets et
initiatives **(60%)**.

Pour les seniors

Des activités
tournées
majoritairement vers
la lutte contre
l'isolement **(69 %)**.



Usagers des espaces de vie sociale



24 500
habitants en 2019

dont plus de **6 000**
participent régulièrement
aux activités.

3 thématiques principales d'action des EVS

(plus de 80 % d'entre eux)

ACCÈS
A LA CULTURE

SOUTIEN À LA
PARENTALITÉ

LOISIRS

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

Coordonnées

Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne

3, rue de la Volga, Ecole de la volga,
35200 - Rennes

Fédération Bretonne des Caf

Cours des alliés
35 028 Rennes cedex

- ➔ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF
- ➔ Un co-pilotage local entre le réseau des Caf et des centres sociaux
- ➔ Une ouverture à l'ensemble des espaces de vie sociale dès 2018

CENTRES SOCIAUX



centres sociaux agréés CAF

77%

en zone urbaine

23%

en zone rurale



+ de **63 000** salariés

ESPACES DE VIE SOCIALE



EVS agréés CAF

41%

en zone urbaine

59%

en zone rurale



+ de **7200** salariés représentant en moyenne **2,9 ETP** par structure

+ de **112 000**

bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de **29 000**

bénévoles à la gouvernance des gestions associatives

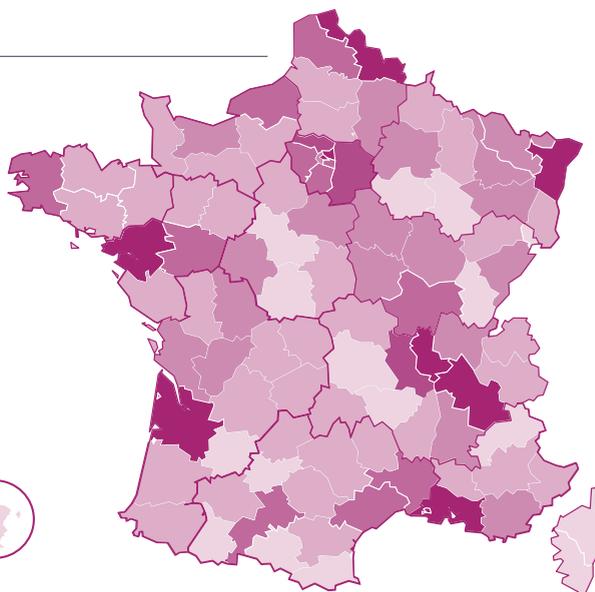
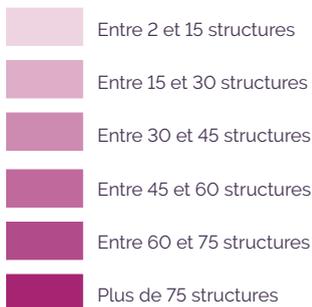
+ de **40 500**

bénévoles d'activités

+ de **11 000**

bénévoles administrateurs

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES



PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

